Commune
de Port-Valais
ADMINISTRATION COMMUNALE

CONVOCATION

L'Assemblée primaire de Port-Valais est convoquée le

Mardi 1er décembre 2026 à 20h00

à la salle des Spectacles au Bouveret

Ordre du jour

1. Ouverture de séance
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de la séance du 16 juin 2026 (selon les dispositions du RCO art. 10)
4. Budget 2027
 a. Présentation
 b. Approbation
5. Présentation du plan quadriennal
6. Divers

Selon les dispositions légales, le budget 2027 est soumis à l'enquête publique jusqu'au jour de l'Assemblée primaire. Ils sont déposés au Greffe communal où chaque citoyen a la possibilité de les consulter ou d'en obtenir un exemplaire. Ils peuvent également être téléchargés sur le site internet www.port-valais.ch.

Le procès-verbal de l'Assemblée primaire du 16 juin 2026 est également consultable au Greffe communal.

Administration communale
de Port-Valais

Pour assurer le bon déroulement de l'Assemblée primaire, nous vous remercions de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité.

Place de la Gare | Case postale 28 | 1897 Le Bouveret
+41 24 482 70 00 | admin@port-valais.ch | www.port-valais.ch